



Octobre 2017

Actualisée en Mars 2019

**Accompagner le Lycéen Technologique
vers l'IUT**
dans l'Académie de Lille

**Après Bac Infos
Equipes Educatives**

Cette publication à destination des équipes éducatives de LEGT a pour objectif de fournir un éclairage sur la liaison LEGT/IUT, axe prioritaire de la mise en œuvre de la politique académique du continuum bac-3/bac+3. Elle présente des outils permettant aux équipes éducatives de mieux accompagner le lycéen technologique dans son projet Post Bac (offre de formation IUT, liens bacs technologiques - DUT, partenariats et actions existantes...).

Cette politique académique s'inscrit dans le cadre de la **Loi Enseignement Supérieur et Recherche** (ESR, juillet 2013) qui vise « la réussite de tous les étudiants », point relayé dans le rapport final de la **Stratégie Nationale Enseignement Supérieur** (StraNES, Septembre 2015) stipulant une « réelle accession sociale et une inclusion de notre jeunesse ».

Dans l'Académie de Lille, les objectifs premiers sont "**Equité, Ambition scolaire, Elévation du niveau de qualification**" pour faire face à la problématique de l'insertion professionnelle et dépasser les déterminismes sociaux.

Ainsi, "conduire 50% d'une classe d'âge à un diplôme de Licence et 25% d'une à un niveau Master" nécessite un renforcement de l'orientation des bacheliers professionnels vers les STS et des bacheliers technologiques vers l'IUT, au sein du continuum de formation de la seconde à la Licence. Plus précisément, concernant les IUT, il s'agira de "porter progressivement à 50% la part d'admission des élèves de bacs technologiques en IUT" (Loi ESR).

Pour atteindre cet objectif, plusieurs mesures ont été prises :

- Des places en IUT réservées aux bacheliers technologiques (cf. Arrêté rectoral du 13 mai 2016 relatif aux « Mesures en faveur de l'accès des bacheliers technologiques en IUT »)
- La signature et l'application de conventions de partenariat pour chaque lycée proposant la voie technologique avec au moins un IUT
- Des actions de liaison à destination des lycéens et des équipes éducatives
- Une action de formation spécifique "accompagner les lycéens vers les IUT", proposée dans le PAF en public désigné et s'adressant en priorité aux professeurs principaux de première et terminale technologiques

Département \ IUT	Béthune	Lens	A – Campus Cité Scientifique	B – Campus Tourcoing	C – Campus Roubaix	Littoral	Valenciennes	TOTAL Académie
Carrières juridiques					X			1
Carrières sociales				X				1
Chimie	X		X					2
Génie biologique			X			X		2
Génie civil – Construction durable	X							1
Génie électrique et informatique industrielle	X		X			X	X	4
Génie industriel et maintenance						X	X	2
Génie mécanique et productive	X		X				X	3
Génie thermique et énergie						X		1
Gestion administrative et commerciale						X		1
Gestion des entreprises et des administrations		X	X			X	X	4
Gestion logistique et transport				X				1
Information - Communication				X				1
Informatique		X	X			X	X	4
Métiers du multimédia et de l'internet		X						1
Mesures physiques			X				X	2
Qualité, logistique industrielle et organisation	X						X	2
Réseaux et télécommunications	X							1
Statistique et informatique décisionnelle					X			1
Techniques de commercialisation		X			X	X	X	4

Source : Association Régionale des IUT – ARIUT Nord - Pas de Calais - Picardie

Séries de baccalauréat technologique et Spécialités de DUT

Quel DUT choisir ?

Ce tableau est un outil d'aide au choix pour l'accompagnement du lycéen technologique dans la construction de son projet Post Bac. Toutefois, il n'est ni exhaustif, ni arbitraire. Le lycéen sera libre de prétendre et de postuler à toutes les formations de son choix, en cohérence avec son projet.

Il est à usage exclusif des équipes éducatives pour l'informer sur les possibilités entre un bac technologique et un DUT.

Source : CRES, en partenariat avec les directeurs d'IUT et différents corps d'inspection, créé à partir du document « Osez le BTS » de l'ONISEP

SPECIALITES DE DUT		BACS TECHNOLOGIQUES							
		STMG	ST2S	STI2D	STL	STHR	STD2A	TMD	STAV
SERVICES	Carrières Juridiques	X	▽	○	○	○	○	○	○
	Carrières Sociales option animation sociale et socioculturelle	▽	X	○	○	○	▽	▽	○
	Carrières Sociales option éducation spécialisée	▽	X	○	○	○	▽	▽	○
	Carrières Sociales option gestion urbaine	▽	X	▽	○	○	○	○	○
	Gestion Administrative et Commerciale des Organisations	X	▽	○	○	▽	○	○	▽
	Gestion des Entreprises et des Administrations option gestion comptable et financière	X	○	○	○	▽	○	○	○
	Gestion des Entreprises et des Administrations option gestion des ressources humaines	X	▽	○	○	▽	○	○	○
	Gestion des Entreprises et des Administrations option gestion et management des organisations	X	▽	○	○	▽	○	○	▽
	Gestion Logistique et Transport	X	○	X	○	▽	○	○	○
	Information-Communication option communication des organisations	X	○	○	○	○	X	○	○
	Information-Communication option métiers du livre et du patrimoine	▽	○	○	○	○	X	▽	○
	Statistique et Informatique Décisionnelle	X (SIG)	○	X	○	○	○	○	○
	Techniques de Commercialisation	X	○	▽	▽	▽	○	○	▽
PRODUCTION	Chimie option chimie analytique et de synthèse - orientation chimie textile et de la couleur	○	○	▽	X	○	○	○	▽
	Chimie option chimie des matériaux	○	○	▽	X	○	○	○	▽
	Chimie option chimie industrielle	○	○	▽	X	○	○	○	▽
	Génie Biologique option analyses biologiques et biochimiques	○	X	○	X	○	○	○	▽
	Génie Biologique option diététique	○	X	○	X	○	○	○	▽
	Génie Biologique option génie de l'environnement	○	○	▽	X	○	○	○	X
	Génie Biologique option industries agroalimentaires et biologiques	○	○	○	X	○	○	○	X
	Génie Civil - Construction Durable	○	○	X	▽	○	○	○	○
	Génie Electrique et Informatique Industrielle	○	○	X	▽	○	○	○	○
	Génie Industriel et Maintenance	○	○	X	▽	○	○	○	○
	Génie Mécanique et Productique	○	○	X	▽	○	○	○	○
	Génie Thermique et Energie	○	○	X	X	○	○	○	○
	Informatique	X (SIG)	○	X	▽	○	○	○	○
	Mesures Physiques	○	○	X	X	○	○	○	○
	Métiers du Multimédia et de l'Internet	X	○	X	○	○	X	○	○
	Qualité, Logistique Industrielle et Organisation	X	▽	X	▽	▽	▽	▽	▽
Réseaux et Télécommunications	▽	○	X	▽	○	○	○	○	

X : Spécialités adaptées ▽ : Spécialités pouvant être envisagées ○ : Spécialités déconseillées sauf profil particulier

Objectifs de la mise en œuvre du continuum Bac-3/Bac+3

- Favoriser l'accès des bacheliers dans l'enseignement supérieur en développant l'accès des bacheliers professionnels en STS et l'accès des bacheliers technologiques en IUT
- Développer les liaisons entre les lycées et l'enseignement supérieur
- Mettre en place une convention cadre académique et deux conventions d'application : une convention CPGE/Licences et une convention LEGT préparant aux bacs technologiques/IUT (voir Annexe)

La convention cadre

La loi ESR du 22 juillet 2013 fait obligation à chaque lycée public, comportant une formation d'enseignement supérieur, de conclure une convention avec un ou plusieurs établissements publics à caractère scientifique culturel et professionnel de son académie. Cette convention doit permettre de favoriser une véritable continuité dans les parcours de formations et garantir l'équité entre les élèves et les étudiants sur tous les territoires de l'académie.

La convention d'application LEGT/IUT

Elle est obligatoire et doit être signée en quatre exemplaires par le proviseur du lycée, le directeur d'IUT, le président de l'université et le recteur. Chaque lycée préparant aux bacs technologiques doit signer au moins une convention avec au moins un IUT. L'objectif est de mettre en place des actions de liaison entre les LEGT et les IUT. Des fiches actions peuvent être annexées à cette convention. Toutefois, un lycée peut signer plusieurs conventions avec plusieurs IUT.

Actuellement, la quasi-totalité des lycées concernés a conventionné avec au moins un IUT.

Le **CRES**, en charge de la mise en place de ce conventionnement, a répertorié les actions existantes et envisagées entre les LEGT de l'Académie de Lille et les IUT.

A VOIR EN ANNEXE

Le Tableau académique des Conventions de partenariats entre les Lycées proposant la voie technologique et les IUT dans l'académie de Lille.

Les actions mises en place dans l'académie de Lille ont été répertoriées et classées selon quatre thèmes. Elles répondent à des objectifs selon des freins et leviers identifiés par les équipes pédagogiques. Ces actions sont données à titre d'exemple pour initier ou développer des actions déjà existantes. Toutefois, d'autres actions peuvent être mises en place.

Thème n°1 Encourager les candidatures des bacheliers technologiques vers l'IUT	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser l'ambition ➤ Augmenter le nombre de bacheliers technologiques en IUT, augmenter le vivier de candidatures, classer plus de dossiers de candidatures 	
<p>Freins et leviers identifiés</p> <p><u>Freins</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autocensure des candidatures en IUT en raison des idées reçues sur l'enseignement universitaire et la peur de l'échec - Candidatures Parcoursup non finalisées ou peu étoffées (nombre de vœux limité, candidature non validée, difficulté à formuler la lettre de motivation, le CV...) - Manque de connaissances de l'offre de formation, manque de mobilité <p><u>Leviers</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modifier les représentations de l'IUT et du DUT chez le lycéen technologique - Repérer les critères de sélection et le fonctionnement des commissions de candidatures - Améliorer l'accompagnement de l'élève tout au long de la procédure Parcoursup 	
Actions possibles en direction des Lycéens	Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • Présenter les différents DUT par le directeur et/ou les enseignants et/ou les étudiants d'IUT dans les lycées • Faire participer les lycéens aux Journées Portes Ouvertes (Janvier, Février). L'action peut être préparée en amont avec les professeurs et le Psy EN du lycée en AP (Accompagnement Personnalisé) • Inscrire les lycéens volontaires en immersion en IUT • Organiser une immersion en IUT pour un groupe d'élèves ou une classe en prenant contact avec l'IUT • Faire participer les élèves intéressés à un mini-stage. Ils passent une 1/2 journée en cours avec les élèves d'IUT • Naviguer et s'informer sur le site des universités • Faire participer les élèves aux salons (salon de l'étudiant...) et aux forums (forum 1ère...) • Organiser des visites de différents sites avec les IUT • Travailler sur les fiches Onisep DUT • Travailler sur les vidéos présentant l'IUT (Onisep TV, vidéothèque des IUT, mallette des parents ...) • Travailler à partir du site de l'Onisep sur les métiers de l'industrie (dans "ressources pédagogiques" dans l'onglet "équipes éducatives") 	<p>Présenter l'offre de formation en IUT (programmes, déroulement des études, compétences...)</p>

Thème n°1 Encourager les candidatures des bacheliers technologiques vers l'IUT (suite)	
Actions possibles en direction des Lycéens	Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir des séances d'informations en classe • Prévoir une simulation sur le site simulation.parcoursup.fr/ en salle informatique • Accompagner le lycéen de terminale dans la formulation de ses vœux et dans l'élaboration d'une stratégie de parcours. Séance ou entretien individuel à prévoir avec le Psy EN • Mettre en place des ateliers de rédaction des projets motivés de formation pour la candidature de l'élève et travailler l'oral pour un éventuel entretien • Utiliser le Mooc "Entrer à l'IUT : les codes pour booster ton dossier" • Suivre les dossiers de candidature des élèves via le site gestion.parcoursup.fr/ (Essentiellement le pp mais aussi le CPE et le Psy EN) • Informer sur les aides étudiantes (Bourses, Logement, Transport...). Contacter le CROUS ou l'assistant social du lycée pour une intervention en classe • Faire témoigner des étudiants en IUT dans les lycées • Sécuriser les parcours en développant des passerelles à tous les niveaux entre l'IUT et le lycée • Informer le lycéen sur les procédures de réorientation vers un BTS sur places vacantes (Octobre). Contacter le(s) CIO du bassin • Informer le lycéen sur la possibilité de faire un Diplôme Universitaire (DU) Tremplin au 2ème semestre à l'université. Diplôme proposant un enseignement disciplinaire, un enseignement en langue et en informatique, un travail sur le projet professionnel et un stage pour préparer la rentrée de Septembre. Contacter le service Information-Orientation de l'université <p>Actions possibles en direction des Enseignants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présenter le site de gestion Parcoursup gestion.parcoursup.fr/ pour le suivi des élèves (prendre contact avec le Psy EN du lycée) • Participer à la formation PAF en public désigné "Accompagner le lycéen technologique vers l'IUT" proposée par le Centre Ressources Enseignement Supérieur (CRES) de Lille <p>Actions possibles en direction des Parents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer sur le calendrier, les étapes importantes et la procédure Parcoursup lors d'une séance présentée par le Psy EN du lycée • Informer sur les Journées Portes Ouvertes (Janvier, Février) • Informer sur la rubrique "parents" du site de l'Onisep 	<p>Accompagner le lycéen dans sa candidature</p> <p>Rassurer le bachelier technologique sur l'orientation en IUT et son parcours</p> <p>Donner une information aux enseignants pour mieux accompagner leurs élèves</p> <p>Donner une information aux parents pour mieux accompagner leurs enfants</p>

Thème n°2
Valoriser le choix du DUT dans la construction du parcours

- Développer l'ambition des élèves (augmentation du niveau de qualification bac+3/+5)
- Amener le lycéen technologique à réfléchir en terme de parcours dans l'enseignement supérieur

Freins et leviers identifiés

Freins :

- Manque de connaissance du DUT par rapport au BTS
- Difficulté à se projeter pour le lycéen
- Difficulté à différencier les DUT, les DEUST, les BTS et la Licence

Leviers :

- Mieux situer le DUT dans le parcours de formation Post Bac

Actions possibles en direction des Lycéens	Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • Informer sur la spécificité du DUT (TD, TP, projet tuteuré, encadrement...) par les enseignants d'IUT en Lycée • Organiser des rencontres et/ou des conférences de professionnels • Présenter le schéma des études Post Bac ainsi que les passerelles possibles après un DUT • Travailler sur les débouchés professionnels via les enquêtes concernant l'insertion professionnelle, les offres d'emploi et les fiches diplômes • Faire témoigner d'anciens étudiants d'IUT en poursuite d'études (en Licence professionnelle, en Licence générale ou en école d'ingénieur) ou en insertion professionnelle • Informer sur la formation en alternance • Organiser des visites des plateaux techniques de l'IUT, des immersions et des mini stages avec l'IUT • Proposer un Serious Game "Jeu de l'entreprise" • Mettre à disposition des lycéens, la BU, les locaux et les plateaux techniques de l'IUT 	<p>Valoriser la place spécifique du DUT</p> <p>Faire connaître l'insertion professionnelle et les débouchés après un DUT</p> <p>Enrichir la représentation des lycéens</p>
<p>Actions possibles en direction des Enseignants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer à la formation PAF en public désigné "Accompagner le lycéen technologique vers l'IUT" proposée par le Centre Ressources Enseignement Supérieur (CRES) de Lille • Echanger entre enseignants de lycée et d'IUT sur le DUT : rythme, exigences, pédagogie... 	<p>Mettre en adéquation le bac technologique et le DUT</p>
<p>Actions possibles en direction des Parents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer sur le DUT : points communs et spécificités par rapport au BTS • Informer sur les poursuites d'études et l'insertion professionnelle post DUT 	<p>Faire connaître le DUT et ses possibilités</p>

Thème n° 3
Favoriser la réussite du bachelier technologique à l'IUT

- Certains bacheliers technologiques décrochent très vite, particulièrement au 1° semestre
- Difficultés dans certaines matières selon les spécialités d'origine
- Décalage lycée/IUT : rythme de travail, méthodes de travail, motivation au travail personnel
- Taux de pression faible dans certaines spécialités industrielles : admission d'élèves avec un niveau insuffisant

Freins et leviers identifiés

Freins :

- Manque de connaissance des attentes en IUT
- Difficultés spécifiques par rapport à certaines disciplines
- Stratégie du lycée pour la préparation du bac : sélection des matières à fort coefficient (particulièrement l'épreuve de projet techno) et délaissement de certaines matières (scientifiques et générales). Stratégie non applicable en DUT car tous les modules se valent (techniques, généraux, scientifiques)

Leviers :

- Préparer les élèves aux attentes de l'IUT dès la classe de 1ère
- Aménagement spécifique des plannings en IUT

Actions possibles en direction des Lycéens	Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • Faire un projet commun en associant les lycéens, les étudiants et les équipes pédagogiques des Lycées et des IUT (exemple : TPE) • Faire des TD et TP en commun • Faire témoigner des étudiants d'IUT issus de Bacs technologiques • Travailler le savoir-être du lycéen et le préparer à la mise au travail dès le lycée • Au lycée, encourager le lycéen à travailler toutes les matières (pas uniquement les gros coefficients) 	Préparer le lycéen technologique aux attentes de l'IUT
<ul style="list-style-type: none"> • Réorganiser les semestres à l'IUT : alléger le premier semestre en volume horaire pour favoriser plus de travail personnel • Tuteurer les nouveaux étudiants par des enseignants d'IUT et/ou des étudiants de 2^{ème} année • Proposer un renforcement disciplinaire, une remise à niveau selon les spécialités de DUT et un accompagnement méthodologique aux étudiants 	Limitier les échecs et le décrochage dès le premier semestre
<ul style="list-style-type: none"> • Repérer les étudiants en risque de décrochage • Proposer une réorientation à ces élèves si besoin • Informer les élèves sur les dispositifs particuliers (PRREL, cordées de la réussite...) 	Faire un suivi des élèves selon les besoins identifiés
<ul style="list-style-type: none"> • Travailler l'oral en amont (communication, théâtre, présentation orale d'un projet...) 	Avoir une meilleure estime de soi et être capable de prendre la parole
<p>Actions possibles en direction des Enseignants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévoir des échanges entre enseignants de LEGT et IUT pour réduire l'écart entre les attentes du lycée et de l'IUT 	Mieux connaître les attentes de l'IUT
<p>Actions possibles en direction des Parents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les sensibiliser sur les attentes à l'IUT : autonomie, travail personnel ... pour communiquer avec leurs enfants 	Préparer le lycéen aux attentes de l'IUT

Thème n° 4

Favoriser la continuité des enseignements et développer la liaison entre LEGT et IUT

- Améliorer l'articulation des programmes
- Identifier les compétences disciplinaires attendues par spécialité de DUT
- développer la mise en place d'actions entre LEGT et IUT, et les partenariats

Freins et leviers identifiés

Freins :

- Motivation au travail personnel, rythme et méthodes de travail du bachelier technologique en décalage avec les attentes en DUT
- Pas assez de communication et d'échanges entre les LEGT et les IUT

Leviers :

- Réduire le décalage entre les acquis du bac technologique et les attendus du DUT
- Etablir un continuum dans les programmes et la méthodologie entre le bac technologique et le DUT

Actions possibles en direction des Enseignants	Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir des réunions de concertation entre les enseignants de LEGT et d'IUT pour échanger sur les référentiels, la pédagogie dans le secondaire et le supérieur, et les besoins spécifiques dans chaque spécialité de DUT • Mettre en place un référent liaison LEGT/IUT • Créer un espace de ressources pédagogiques et d'échanges d'expériences • Mettre à disposition les plateaux techniques de l'IUT • Mutualiser les ressources pédagogiques 	<p>Echanger sur les programmes et les méthodes pédagogiques</p> <p>Favoriser la liaison LEGT/IUT</p> <p>Travailler en commun (Enseignants LEGT/ Enseignants IUT)</p>

"Teste une journée à l'Université d'Artois"
(La Journée d'Immersion)

❖ **Description de l'action**

Les élèves volontaires peuvent s'inscrire à une journée d'immersion dans le ou les DUT de leur choix. Toutes les spécialités peuvent être concernées. Chaque filière propose un programme spécifique en fonction de ses particularités pédagogiques : cours magistraux et/ou travaux dirigés, échanges avec les enseignants et les étudiants, visites de laboratoires... La communication des actions de liaison est faite lors d'une réunion à l'Université d'Artois en début d'année scolaire à destination de tous les proviseurs des bassins environnants. Les Professeurs Principaux relaient l'information auprès de leurs élèves.

❖ **Objectifs**

- Préparer l'orientation Post Bac
- Faire connaître les DUT aux élèves (le contenu, les attentes, le rythme de travail, le lieu etc.)
- Conforter ou non un projet Post Bac
- Découvrir l'IUT

❖ **Public concerné**

Les élèves volontaires de Premières et de Terminales

❖ **Ressources/personnes mobilisées**

- Les Proviseurs de LEGT
- Le Service d'Accueil d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SAOIP) de l'Université d'Artois
- Les Enseignants et/ou Chefs de département des IUT concernés
- Les Psy EN et/ou Professeurs Principaux du lycée

❖ **Modalité de mise en œuvre**

Les inscriptions aux journées d'immersions sont obligatoires. Elles se font en ligne sur le site suivant : immersion.univ-artois.fr/

Le lycéen peut suivre son inscription sur ce site et télécharger les documents d'informations (programme, convocation...).

❖ **Durée et Calendrier**

Le mercredi après-midi

Périodes différentes selon les départements des deux IUT de l'université d'Artois

Contacts

*Pour l'IUT de Béthune : Annie MERESSE
saoip-bethune@univ-artois.fr*

*Pour l'IUT de Lens : Christelle ALBERT
saoip-lens@univ-artois.fr*

Projets tuteurés lycéens technologiques/étudiants d'IUT entre l'IUT et les lycées

❖ Description de l'action

Les lycéens et les étudiants travaillent sur un projet commun abordant des notions étudiées dans le secondaire et le supérieur. Pour ce faire, les enseignants échangent sur les programmes et préparent les projets. Les élèves travaillent ensemble lors de TD et TP communs. Les locaux et le matériel sont également partagés.

❖ Objectifs

- Préparer l'orientation Post Bac
- Permettre aux lycéens de se familiariser avec l'environnement IUT : locaux, méthodologie et fonctionnement
- Rassurer le lycéen sur les contenus du DUT
- Créer une continuité dans les enseignements du secondaire et du supérieur

❖ Public concerné

Les élèves de Premières et de Terminales technologiques

❖ Ressources/personnes mobilisées

- Les Chefs d'établissements et Professeurs Principaux
- Les enseignants en lycée mobilisés dans ce partenariat
- Les enseignants référents par spécialité de DUT

❖ Modalités de mise en œuvre

- Mise en place d'un groupe d'enseignants référents par spécialité de DUT pour la définition de projets ou de parties de projet communes aux élèves et aux étudiants
- Organisation et gestion d'un calendrier sur l'année
- Mise en place de séances de travail entre enseignants
- Anticipation des déplacements des élèves et des étudiants
- Mise en place d'une soutenance et attribution d'une note

❖ Durée et Calendrier

Les projets peuvent s'étendre sur une année scolaire ou un trimestre. Plusieurs TD/TP sont à prévoir, ainsi qu'une soutenance pour présenter le projet de chaque groupe mixte composé de lycéens et d'étudiants.

❖ Référents concernés

- Les Proviseurs de lycée
- Les Enseignants de Premières et de Terminales
- Les Enseignants référents des IUT

Contacts

Directeur : **François WAUQUIER**
 iut-secretariatdirection@univ-lille.fr

* UDL : Université de Lille

"Entrer à l'IUT : les codes pour booster ton dossier" - MOOC

❖ **Description de l'action**

Les lycéens utilisent ce MOOC, créé par l'Université Paris Descartes, lors de séances d'accompagnement personnalisé par exemple. L'idée est de préparer le lycéen, en 4 séances, à candidater en DUT (monter son dossier, se présenter à l'oral etc.).

❖ **Objectifs**

- Préparer la candidature du lycéen en IUT
- Faire découvrir au lycéen le contenu, les programmes et les débouchés du DUT
- Travailler le savoir-être du lycéen
- Faire prendre conscience au lycéen des exigences du DUT
- Conforter ou non un projet Post Bac en IUT

❖ **Public concerné**

Les élèves de Terminales

❖ **Ressources/personnes mobilisées**

- Les Chefs d'établissements et Professeurs Principaux
- Les professeurs intervenant dans le cadre de l'accompagnement personnalisé
- Les Psy EN du lycée

❖ **Modalités de mise en œuvre**

- Utilisation du MOOC à raison de 30 minutes minimum par semaine sur 4 semaines
- Possibilités de visionner des vidéos, faire des activités et quizz, discuter sur des forums avec des étudiants et des enseignants d'IUT

❖ **Durée et Calendrier**

Il faut prévoir 4 séances de 30 minutes minimum. Les séances peuvent être approfondies par un débat entre l'enseignant et les élèves ou un exercice (simulation d'un entretien, conseils pour sa candidature, informations sur Parcoursup etc.).

❖ **Référents concernés**

- Les Proviseurs de lycée
- Les Enseignants de Terminales
- Les Psy EN du lycée

MOOC

**"Entrer à l'IUT :
Les codes pour booster ton dossier"**

www.fun-mooc.fr/ (gratuit)

Contacts

Directeur : **Joël GEST**

Secrétariat de direction : 03 21 19 06 30

* ULCO : Université du Littoral Côte d'Opale

Accès à la **VIDEOTHEQUE** de chaque DUT : clips présentations, témoignages ...

❖ Description de l'action

Chaque IUT a réalisé une vidéo par DUT. Sur celle-ci, on peut y voir des témoignages d'étudiants présentant les exigences de l'IUT, le contenu, le rythme scolaire etc., une visite des locaux, et des témoignages d'enseignants sur des parcours de réussite abordant les débouchés professionnels ou les poursuites d'études possibles. Ces vidéos peuvent être visionnées lors de l'Accompagnement Personnalisé par exemple et peuvent conduire à des échanges sur l'IUT. C'est une première étape pour présenter l'offre de formations en IUT et faire connaître ce dernier aux lycéens. Ce travail peut être complété par une immersion dans le ou les DUT de leur choix pour découvrir plus précisément un DUT ou conforter un projet.

❖ Objectifs

- Faire connaître l'IUT aux lycéens (contenu, rythme de travail, débouchés professionnels etc.)
- Faire découvrir l'offre de formations à l'IUT de Valenciennes
- Préparer en amont une immersion en DUT
- Découvrir un DUT ou conforter un projet Post Bac

❖ Public concerné

Les élèves de Seconde Générales et Technologiques, de Premières et de Terminales

❖ Ressources/personnes mobilisées

- Les Chefs d'établissement et Professeurs Principaux
- Les enseignants intervenant dans le cadre de l'AP
- Les Psy EN du lycée
- Les Chefs de département et enseignants d'IUT
- Une équipe de tournage pour créer les vidéos
- Les étudiants d'IUT acceptant de témoigner

❖ Modalités de mise en œuvre

- Création de la vidéothèque : une vidéo par DUT
- Mise à disposition de la vidéothèque auprès des lycées
- Préparation et mise en place des immersions

❖ Durée et Calendrier

Les vidéos sont d'une durée de 10 minutes environ. Elles peuvent être visionnées en libre-service au CDI par exemple ou via l'ENT. Elles peuvent également faire l'objet d'une séance de travail sur l'orientation et la construction du projet Post Bac.

❖ Référents concernés

- Les Provisseurs de lycée
- Les Enseignants de Secondes, Premières et Terminales
- Les Psy EN du lycée
- Les Enseignants et Chefs de département de l'IUT

Contacts

Directeur de l'IUT : *Éric CARTIGNIES*

Chargée de communication : *Hélène TURPIN*

Le groupe continuum

continuum-3+3@uphf.fr

www.uphf.fr/continuum

* UPHF : Université Polytechnique Hauts de France

❖ IUT de l'Université d'Artois

- ✓ IUT de Béthune

www.iutbethune.org/

Directeur : **Mr Daniel AMMEUX**

Secrétariat de direction : 03 21 63 23 00

- ✓ IUT de Lens

www.iut-lens.univ-arts.fr/

Directrice : **Mme Marie Pierre PARENTON**

Secrétariat de direction : 03 21 79 32 33

Accueil IUT : 03 21 79 32 32

❖ IUT de l'Université de Lille – UDL

- ✓ Université de Lille Sciences et Technologies, IUT A

www.iut-a.univ-lille.fr

Directeur : **Mr François WAUQUIER**

Secrétariat de direction : iut-secretariatdirection@univ-lille1.fr – 03 59 63 21 20

- ✓ Université de Lille Droit et Santé, IUT C

iut-c.univ-lille.fr

Directeur : **Mme Fatma BOUALI**

Secrétariat de direction : 03 62 26 94 05

- ✓ Université de Lille Sciences Humaines et Sociales, IUT B

iut-tourcoing.univ-lille3.fr/

Directeur : **Mr Serge LAVIGNE**

Secrétariat de direction : 03 20 76 25 12

Accueil IUT : 03 20 76 25 00

❖ IUT de l'Université Littoral Côte d'Opale (ULCO)

www.iut.univ-littoral.fr/

Directeur : **Mr Joël GEST**

Secrétariat de direction : 03 21 19 06 30

❖ IUT de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF)

www.uphf.fr/IUT/

Directeur : **Mr Éric CARTIGNIES**

Secrétariat de direction : 03 27 51 12 52

Nationaux :**LOIS**

- ❖ Loi ESR (Enseignement Supérieur et Recherche) du 22 Juillet 2013
- ❖ Loi d'Orientation et de Programmation pour la Refondation de l'Ecole de la République du 8 Juillet 2013
- ❖ Circulaire n°2013-0012 relative au « Renforcement du Continuum de Formation de l'Enseignement Scolaire à l'Enseignement Supérieur » du 18 Juin 2013

CIRCULAIRES

- ❖ Circulaire de Rentrée 2017

RAPPORTS

- ❖ « Le bilan de la réforme de la voie technologique », Rapport IGEN n°2016-060, Novembre 2016
- ❖ « Les parcours scientifiques et technologiques dans l'enseignement secondaire du Collège à l'Enseignement Supérieur », Rapport IGEN n°2015-088, Décembre 2015
- ❖ « Pour une société apprenante », Rapport StraNES, Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur, Septembre 2015
- ❖ « Evaluation du partenariat Education Nationale et Enseignement Supérieur avec le monde économique pour l'insertion professionnelle des jeunes », Rapport IGEN 2015-028, Mai 2015
- ❖ « Affectation des bacheliers technologiques et professionnels dans les Instituts Universitaires de Technologie et les Sections de Techniciens Supérieurs », Rapport IGEN n°2014-089, Février 2015
- ❖ « Mise en œuvre des Conventions entre les lycées disposant de formations d'Enseignement Supérieur et établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel », Rapport IGEN n°2014-069, Octobre 2014

NOTE FLASH

- ❖ « L'insertion professionnelle des diplômé(es) de DUT reste stable et leurs conditions d'emploi s'améliorent », Note Flash Enseignement Supérieur & Recherche, n°20 Décembre 2016

Académiques :

- ❖ « Mesures en faveur de l'accès des bacheliers technologiques en IUT », Arrêté rectoral du 13 Mai 2016
- ❖ « Politique académique d'orientation et d'affectation – Année 2015-2016 », Circulaire académique n° 2016.1653 du 30 Mars 2016
- ❖ « Mise en œuvre du Continuum Bac-3/Bac+3 », Circulaire académique n° 15-61 du 27 Février 2015
- ❖ « Politique académique pour l'accompagnement des élèves du second degré dans leurs parcours de formation et d'orientation – Année 2014-2015 », Circulaire académique n° 2015.02 du 16 Janvier 2015
- ❖ « L'orientation Post Bac / Continuum Bac-3/Bac+3 », Circulaire académique n° 2014.103 du 28 Mars 2014
- ❖ Le Projet Académique 2013 - 2016

Publications ONISEP

- ❖ Présentation des Bacs Technologiques



- ❖ Guide « Entrer dans le Sup après le Bac, Rentrée 2019 » – Académie de Lille



- ❖ Collection "Diplômes" « Les DUT » – Septembre 2015



- ❖ Présentation générale des DUT



- ❖ Les DUT de l'Académie de Lille – Décembre 2018



- ❖ Les DUT en 1 an de l'Académie de Lille – Mars 2018



- ❖ Le DUT à l'International – Le DUETI



- ❖ Dossier « Bacheliers Technologiques, Osez le DUT ! »



- ❖ Le site de l'ONISEP



Le CRES, Centre Ressources Enseignement Supérieur

- ❖ Présentation du CRES



- ❖ Publications du CRES



- ❖ Formation du CRES

Chaque année depuis 2015, une formation en public désigné spécifique à la Liaison LEGT / IUT est proposée dans le cadre du Plan Académique de Formation (PAF). Elle s'adresse en priorité aux Professeurs Principaux des classes de premières et terminales technologiques.

Pour plus d'informations, prendre contact avec votre Chef d'établissement et/ou le Psy EN du CRES référent de votre Bassin d'éducation.

S'informer sur les DUT

- ❖ Portail National des IUT



- ❖ Les programmes pédagogiques nationaux



- ❖ Le catalogue des ressources pédagogiques de l'enseignement technologique universitaire



- ❖ Le portail parcoursup.fr, pour rechercher une formation :
Rubrique "Découverte des formations", puis "chercher une formation »



Bassins	LEGT	CC	CA IUT	Universités	Sites IUT
1 – LILLE CENTRE	Labbé (Valentine)	1	1	ULille	A – Campus CS
	Labbé (Valentine)	1	1	ULille	B – Campus Tourcoing
	Perrin (Jean)	1	1	ULille	A – Campus CS
	Perrin (Jean)	1	1	ULille	C – Campus Roubaix
	Perrin (Jean)	1	1	ULille	B – Campus Tourcoing
	Baggio (César)	1	1	ULille	A – Campus CS
	Berger (Gaston)	1	1	ULille	A – Campus CS
	Berger (Gaston)	1	1	ULille	C – Campus Roubaix
	Berger (Gaston)	1	En cours	ULille	B – Campus Tourcoing
	Montebello	1	1	ULille	C – Campus Roubaix
	Pasteur (Louis)	1	1	ULille	C – Campus Roubaix
2 – LILLE OUEST	Eiffel (Gustave)	1*	1	ULille	A – Campus CS
	Hazard (Paul)	1	1	ULille	C – Campus Roubaix
	Beaupré	1	1	ULille	C – Campus Roubaix
	Prouvé (Jean)	1	1	Artois	Béthune
3 – LILLE EST	Perriand (Charlotte)	1	1	ULille	A – Campus CS
	Flandre (Marguerite De)	1	En cours	ULille	B – Campus Tourcoing
	Queneau (Raymond)	1	1	ULille	A – Campus CS
4 – ROUBAIX TOURCOING	Moulin (Jean)	1	1	ULille	B – Campus Tourcoing
	Van Der Meersch (Maxence)	1	1	ULille	A – Campus CS
	Colbert	1*	1	ULille	A – Campus CS
	Sévigné	1	1	ULille	B – Campus Tourcoing
	Zola (Emile)	1	1	ULille	C – Campus Roubaix
5 – DUNKERQUE FLANDRE	Angellier (Auguste)	1	1	ULCO	Non précisé
	Bart (Jean)	1*	1	ULCO	Dunkerque
	Europe (De l')	1*	1	ULCO	Non précisé
	Val de Lys	1	1	ULCO	Non précisé
	Noordover (Du)	1	1	ULCO	Non précisé
	Flandres (Des)	1	1	ULCO	Non précisé

Campus CS : Campus Cité Scientifique

ULille : Université de Lille

* Lycées ayant également une convention CPGE avec l'Université

Artois : Université d'Artois

UPHF : Université Polytechnique Hauts-de-France

ULCO : Université du Littoral Côte d'Opale

Bassins	LEGT	CC	CA IUT	Universités	Sites IUT
6 – DOUAISIS	Corot (Jean-Baptiste)	1	1	Artois	Lens
	Labbé (Edmond)	1	1	UPHF	Valenciennes
	Labbé (Edmond)	1	1	Artois	Béthune
	Rimbaud (Arthur)	1	1	UPHF	Valenciennes
	Rimbaud (Arthur)	1	1	Artois	Lens
	Pasteur (Louis)	1	1	UPHF	Valenciennes
7 – VALENCIENNOIS	Pays de Condé	1	1	UPHF	Valenciennes
		/	1	UPHF	Valenciennes
	Kastler (Alfred)	1	1	UPHF	Valenciennes, Cambrai, Maubeuge
	Mousseron (Jules)	En cours	En cours	UPHF	Non précisé
	Couteaux (Ernest)	1	1	UPHF	Valenciennes
	Escaut (De l')	1	1	UPHF	Par spécialité d'IUT
		/	1	UPHF	Non précisé
	Hainaut (Du)	1*	1	UPHF	Par spécialité d'IUT
		/	1	UPHF	Non précisé
		/	1	UPHF	Non précisé
		/	1	UPHF	Non précisé
Wallon (Henri)	1*	En cours	UPHF	Non précisé	
Watteau (Antoine)	1*	1	UPHF	Valenciennes	
8 – SAMBRE AVESNOIS	Forest (Jessé de)	1	1	UPHF	Valenciennes
	Claudel (Camille)	1	1	UPHF	Valenciennes
		/	1	UPHF	Valenciennes
		/	1	UPHF	Valenciennes
	Dupleix	1	1	UPHF	Valenciennes
	Thomas (Eugène)	1	1	UPHF	Valenciennes
	Forest (Pierre)	1	1	UPHF	Valenciennes
Lurçat (André)	1	1	UPHF	Valenciennes, Maubeuge	
9 – CAMBRESIS	Duez (Paul)	1	1	UPHF	Valenciennes
	Fénelon	1	1	UPHF	Valenciennes
	Jacquard (Joseph Marie)	1	1	UPHF	Maubeuge
	Desmoulins (Camille)	1	1	UPHF	Valenciennes

* Lycées ayant également une convention CPGE avec l'Université

Bassins	LEGT	CC	CA IUT	Universités	Sites IUT
10 – ARTOIS TERNOIS	Gambetta-Carnot	1	1	Artois	Lens
		/	1	Artois	Béthune
	Mollet (Guy)	1	1	Artois	Lens
	Robespierre	1*	En cours	Artois	Lens
	Châtelet (Albert)	1	1	Artois	Béthune
11 – LENS HENIN LIEVIN	Picasso (Pablo)	1	1	Artois	Lens
	Lagrange (Léo)	1	1	Artois	Lens
	Diderot	1	1	Artois	Lens
	Darchicourt (Fernand)	1	1	Artois	Lens
	Pasteur (Louis)	1	1	Artois	Béthune
	Béhal (Auguste)	1	1	Artois	Béthune
		/	1	Artois	Lens
	Condorcet	1	1	Artois	Lens
	Darras (Henri)	1	En cours	Artois	Béthune
	Voltaire	1	1	Artois	Lens
12 – BETHUNE BRUAY	Lavoisier	1	1	Artois	Lens
	Blaringhem (Louis)	1	1	Artois	Lens
	Malraux (André)	1	1	Artois	Lens
		/	1	Artois	Béthune
	Yourcenar (Marguerite)	1	1	ULille	B – Campus Tourcoing
	Yourcenar (Marguerite)	1	1	ULCO	Non précisé
	Carnot	1	1	Artois	Béthune
		/	1	Artois	Béthune
		/	1	Artois	Lens
		/	1	Artois	Lens
France (Anatole)	1	1	Artois	Lens	
D'Artois	1	1	Artois	Lens	

* Lycées ayant également une convention CPGE avec l'Université

Bassins	LEGT	CC	CA IUT	Universités	Sites IUT
13 – AUDOMAROIS CALAISIS	Vauban	1	1	ULCO	Non précisé
	Berthelot (Sophie)	En cours	1	ULCO	Non précisé
	Coubertin (Pierre de)	1	1	ULCO	Non précisé
	Vinci (Léonard de)	1	1	ULCO	Boulogne, Calais
	Pascal (Blaise)	1	1	ULCO	Non précisé
	Pascal (Blaise)	En cours	1	ULille	A – Campus CS
	Ribot (Alexandre)	1	1	ULCO	Non précisé
14 – BOULOGNE MONTREUIL	Lavezzari (Jan)	1	1	ULCO	Non précisé
	Branly (Edouard)	1	1	ULCO	Non précisé
	Mariette	1*	1	ULCO	Non précisé
	Woillez (Eugène)	1	1	ULCO	Non précisé

* Lycées ayant également une convention CPGE avec l'Université

Tableau actualisé au 29/06/2017

A noter : Seuls figurent dans ce tableau les lycées de l'académie proposant la voie technologique ayant conventionné avec au moins un IUT.